



Piller Benoît

Activité du SITel

Cosignataires : 0

Date de dépôt : 29.01.20

DFIN

Dépôt

Dans son programme gouvernemental 2016-2021, le Conseil d'Etat annonce que la digitalisation de l'administration cantonale est un des points forts de ce programme. Si sa mise en œuvre passe par la révision de certaines lois actuellement en consultation, comme celle de la cyberadministration, il reste cependant qu'un acteur principal de cette mise en œuvre est le SITel.

Son nom est d'ailleurs souvent associé à toutes les questions « informatiques » de l'Etat. Comme par exemple les problèmes de comptage ou de transmission de données lors des votations, ou le site internet de l'Etat pour ne prendre que ces deux exemples. Pourtant, cette responsabilité n'est pas toujours à mettre à charge du SITel. Le problème vient du fait que l'activité et la vision future de ce Service restent très peu connues.

Dans une interview publié dans *La Liberté* du 11 janvier 2020, le directeur du SITel, Monsieur Michel Demierre, relevait à propos des employé-e-s : « le changement est énorme pour la nature du travail » et parlant du nombre d'employé-e-s « en quantité il y a peu de changements ». Nous pouvons dès lors nous poser la question de la rotation du personnel. De plus le directeur disait à propos du matériel : « on travaille avec des systèmes informatiques vieillissants ».

Le SITel se trouve donc à un tournant, en pleine réorganisation, doté d'un important budget, mais malgré cette permanente restructuration son image est et reste négative. Nous aimerions donc avoir l'assurance, que pour faire face à ce défi de la digitalisation le SITel a les compétences et les ressources pour relever ce défi.

Dès lors, je pose les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Quelle est l'évolution concrète dans la gouvernance du SITel ?
2. Quelles sont les compétences professionnelles et l'expérience dans le domaine de l'informatique pour les cadres du SITel, en particulier la section Applications, la section Technique et la section Digital ?
3. Pour quels projets concrets les millions supplémentaires alloués au budget 2019 ont-ils été utilisés au SITel ? Pouvez-vous nous fournir l'inventaire des projets ?
4. Malgré ses restructurations permanentes, le SITel reste-t-il un employeur attractif ?
5. Quel est le nombre de collaborateurs et collaboratrices engagés avec un contrat à durée indéterminée (selon la loi sur le personnel) ?
6. Quelle est la répartition des classes de salaire ?
7. Quel est le nombre de collaboratrices et collaborateurs sous contrats de mandats sous toutes les formes ? A durée déterminée ou contrat de mandataire ?

8. Quel est le montant global des mandats externes pour l'année 2017, 2018 et 2019 ?
9. Où sont sises les entreprises mandataires ?
10. Est-ce que les postes supprimés ont été remplacés par des mandats externes auprès d'entreprises ou par des engagements sous contrats à durée indéterminée ?
11. Combien de collaboratrices et collaborateurs ont quitté le SITel en 2017, 2018 et 2019 ?
12. Quel est le taux de rotation du personnel en 2017, 2018 et 2019 ?

—